

POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ 2023-2025

Depuis 1837, Hermès est fidèle à son modèle artisanal et à ses valeurs humanistes. Les femmes et les hommes d'Hermès sont depuis toujours au cœur de cette aventure collective.

Attachée à son rôle d'employeur responsable, la maison est fière de son modèle social, singulier et exigeant, qui s'inscrit dans la durée et qui met au premier plan la santé et le bien-être des collaborateurs, qu'ils soient artisans, créateurs, marchands ou membres des fonctions support.

Dans ce cadre, Hermès s'engage en faveur d'une ambition « Zéro Accident » et déploie sa politique Santé-Sécurité en soutien de celle-ci.

La politique Santé-Sécurité se matérialise par un cadre stratégique, structuré en 4 axes, dans le but de préserver la santé et assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Ces 4 axes stratégiques se déclinent en 13 engagements, conçus pour s'adapter aux singularités de chaque activité et de chaque pays. Chaque entité traduit ses engagements en feuille de route opérationnelle.

1. PRÉVENIR LES RISQUES

- S'assurer du respect de l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, et anticiper les évolutions réglementaires;
- Identifier, évaluer et maîtriser les risques dans l'environnement de travail existant ou dans le cadre de nouveaux projets;
- Piloter un programme de prévention des risques majeurs prioritaires.

2. PRÉSERVER LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

- Veiller à garantir la santé physique et mentale des collaborateurs;
- Identifier et évaluer les risques pour la santé des collaborateurs sur le long terme;
- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail pour prévenir les maladies professionnelles.

3. FAIRE PROGRESSER LA CULTURE SANTÉ-SÉCURITÉ

- Renforcer l'ancrage de la culture Santé-Sécurité au sein de toutes les entités de la maison;
- Développer la capacité des managers du Groupe à inspirer et influencer les comportements de chacun, pour qu'ils deviennent plus sûrs;
- Impliquer et responsabiliser l'ensemble des collaborateurs dans les démarches Santé-Sécurité;
- Enrichir régulièrement les bonnes pratiques avec les retours d'expériences terrain.

4. PILOTER LA PERFORMANCE SANTÉ-SÉCURITÉ

- Partager les ambitions et soutenir la réalisation des feuilles de route opérationnelles;
- Mesurer et consolider la performance Santé-Sécurité des entités du groupe et la diffuser dans l'organisation;
- Valoriser les résultats Santé-Sécurité auprès des instances de direction du Groupe.

Hermès met en œuvre des moyens d'animation et d'évaluation de sa politique en s'appuyant sur un réseau de référents internes et sur un programme d'audit.

Conscient de son rôle de référent au sein de la filière, Hermès partage également les principes et valeurs essentiels en matière de Santé-Sécurité avec ses fournisseurs.

Cette politique Santé-Sécurité, validée par le Comité Exécutif, sera mise à jour tous les 3 ans.

Son suivi fait l'objet d'une présentation annuelle auprès du Comité Rémunération, Nominations, Gouvernance et RSE du Conseil de Surveillance¹.

« La santé et la sécurité des équipes qui œuvrent chaque jour au succès de la maison Hermès ont toujours été au cœur de nos préoccupations et de nos valeurs humanistes. Cette politique témoigne une fois de plus de l'importance donnée à la santé et à la sécurité au travail. Sa mise en œuvre nécessitera l'implication et l'engagement de chacun et de tous. Continuons à veiller les uns sur les autres. »
Sharon MacBeath

SHARON MACBEATH



1. Cette politique est décrite dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) du Document d'Enregistrement Universel : <https://finance.hermes.com/fr/publications/>. Elle est également disponible sur le site Hermès Finance : <https://finance.hermes.com/fr/bien-etre-des-collaborateurs/>.